Image not found or type unknown

Saisie sur salaire suite à une dette de loyer impayé

Par **Dineo**, le **07/01/2019** à **10:51**

Bonjour, j'ai enfin trouver un bon site ou j'espère trouver une réponse...

Pour commencer Bonne année 2019.

Je viens vers vous aujourd'hui un peu à contre cœur, car je pensais que mes problèmes étaient résolus, mais il faut croire qu'en ce début d'année, c'est encore pire.

Suite à une situation de chomage il y a 2 ans je n'ai donc pas pu payer mon loyer et j'ai donc reçu une convocation au tribunal et j'avais convenu avant mon passage au tribunal que ma mère paye la moitié de ma dette de loyer qui était à 3300 €, c'est ce qu'elle a donc fait. J'avais convenu au tribunal de payer tout les mois mon loyer courant avec un supplément pour pouvoir rembourser au plus vite cette dette. Du coup tous les mois, je payé 190 €. Sauf qu'en septembre 2018, ma voiture à eu un souci j'ai donc du faire des réparations obligatoires, j'ai donc téléphoné à la trésorière de Terre de Loir Habitat pour lui demander si je pouvais exceptionnellement payer 150 € au lieu de 190 €, car j'avais des frais. La dame me dit qu'a un titre exceptionnel, il n'y avait pas de soucis.

Courant novembre, je suis convoquée chez mon employeur qui me dis qu'il a reçu une lettre de saisie sur salaire, car je n'ai pas respecté les engagements du tribunal…Or, j'avais bien demandé avant l'autorisation et personne ne m'a dit ce que ça allait engendrer derrière. Du coup sur une paye de 1180 €, on me retire 190 € pour cette dette. J'avais demandé un micro crédit social, mais ma banque le refuse donc je ne sais pas quoi faire. Je suis quelqu'un de bonne volonté, mais si on me met des bâtons dans les roues, je ne sais pas comment je fais pour avancer.

Du coup, je souhaite changer d'emploi et me diriger vers un travail en intérim, car mon salaire ne me permet même plus de vivre, je fais -300 € de négatif chaque mois et quand je reçois ma paye, je rembourse le négatif donc le cercle vicieux n'arrêtera jamais de tourner..

J'ai repris le travail aujourd'hui, mais je suis tellement à bout de nerfs que je n'ai pas envie de me refaire hospitalisé et prendre le risque de perdre mon travail.

Je dois continuer de faire des réparations sur mon véhicule donc je suis en train de me renseigner si je peux bénéficier d'aides. Et je souhaite également mettre en place un FSL

quand ce sera possible.

Je déteste demander de l'aide, mais là, je ne vois aucune autre solution..

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de lire mon message. Je vous souhaite une agréable journée.

Par **Visiteur**, le **07/01/2019** à **11:00**

Bonjour

n'avez vous pas omis de poser votre question ?

Par **Dineo**, le **07/01/2019** à **11:04**

Oulà, biensure je vous remercie j'ai oublié.

Ma question est : quels démarche est-il possible d'effectuer soit pour baisser le montant de cette saisie sur salaire ? Ou puis-je me faire annulé totalement cette dette ? Ou quels organismes pourrait m'orienter soit pour un micro crédit sociale ou autre aide financière (sauf ma banque car refus) ?

Je veux juste trouver une solution pour alléger mon quotidien... Je suis peux-être maladroite dans ma demande mais c'est pas facile de vous expliquer tout cela.

Merci de votre réponse.

Par **youris**, le **07/01/2019** à **12:46**

bonjour,

si votre créancier a pu faire une saisie sur salaire, qui fait suite à une procédure bien précise, vous deviez respecter la décision du juge et cela ne se règle pas au téléphone.

voir ce lien sur ce type de saisie:

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F115

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés

malheureusement, votre créancier qui attend d'être en application d'une décision de justice, n'est pas concerné par votre problème de véhicule, il a sans doute lui aussi des remboursements à faire.

vous pouvez essayez de négocier avec votre créancier.

vous pouvez déposer un dossier de surendettement.

salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés